la Crèche
Carrefour de Communications

Le Mensuel

Bulletin d'informations de la Commune de LA CRECHE - www.ville-lacreche.fr

n°154
Février
2015

L'édito du Maire

Ce début d'année a été marqué par les terribles attentats commis à Paris et par les grands rassemblements populaires pour dénoncer la barbarie, réaffirmer l'attachement aux valeurs de la République et soutenir les familles des victimes. Notre Commune et nos concitoyens se sont eux aussi mobilisés le 11 janvier, pour défendre la liberté et la démocratie.

Janvier c'est aussi le moment des voeux municipaux, l'occasion de revenir sur l'année écoulée et d'envisager les projets pour la nouvelle année. En 2014, le projet de complexe sportif a été définitivement stoppé et le nouveau Conseil Municipal a assuré la fin des travaux de démolition de la capitainerie, de voirie et d'éclairage public à Boisragon, avenue de la gare et de Paris et le début de l'opération de construction de l'habitat regroupé pour personnes âgées et/ou handicapées.

L'an passé, la Commune a accueilli 164 nouveaux ménages et 315 nouveaux habitants. Pour 2015, les orientations budgétaires examinées au Conseil Municipal du 29 janvier ont défini le cap pour cette année. Le budget voté en mars prochain décidera des travaux et aménagements qui seront entrepris, dans un contexte financier très serré avec des dotations de l'Etat en baisse de 6% et des subventions des autres collectivités plus difficiles à obtenir.

Avec la Communauté des communes, notre Municipalité continuera à aider les entreprises à se développer, à venir s'implanter sur notre territoire et bien sûr à investir et créer des emplois sur La Crèche. Après l'arrivée des entreprises DACHSER, VOILLARD, l'hôtel d'entreprises en 2014, ce sont d'autres entreprises qui concrétiseront en 2015 leurs projets de développement : EXAPAQ, STEF, CD FROID, OCERAIL, DEYA, PSI, ATILAC, DUO METAL,...

Soyons optimistes pour le développement de notre territoire et de nos entreprises, sans oublier nos artisans, commerçants et professions libérales.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRECHE

Le Rassemblement Républicain du 11 janvier

A la suite des odieux assassinats des 7, 8 et 9 janvier, la Municipalité avait organisé un rassemblement républicain, le dimanche 11 janvier au square du souvenir. Plus de 500 personnes s'étaient ainsi rassemblées pour exprimer leur indignation face à de tels attentats et commémorer le souvenir des 17 victimes. Après le glas, sonné par la cloche de l'église, le Maire, Philippe MATHIS, a prononcé quelques mots pour réaffirmer les valeurs de la République, l'attachement de chacun à la liberté de la presse et saluer le travail indispensable des journalistes pour faire vivre la démocratie. Une pensée a été adressée aux familles des victimes et les félicitations aux gendarmes et policiers qui accomplissent un mission difficile pour défendre nos institutions et la sécurité de nos concitoyens.
Un dépôt de roses blanches a été effectué par le Maire et Zoé Louis, Maire du Conseil Municipal des Jeunes et la foule a ensuite observé une minute de silence. A l'issue, chaque participant a chanté la Marseillaise.

Un moment d'émotion intense !

Délibérations du Conseil Municipal du 18 décembre 2014

- Transfert des résultats déficitaires du budget de l'assainissement à la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre
- Création d'un service commun urbanisme à la Communauté de communes
- Demandes de subventions pour la modernisation des installations sportives et la toiture de l'école primaire François Airault
- Réaménagement du stade Groussard : demande de subvention au Conseil général au titre de l'aide à l'ingénérie
- Réaménagement du quartier des Halles : demande de subvention au Conseil général au titre de l'aide à l'ingénérie
- Renégociation de prêts Crédit Agricole
- Ribambelle : modification du règlement intérieur
- Accueil périscolaire : convention d'objectifs et de financement 2014/2017 avec la CAF
- Inventaire des zones humides : convention avec l'institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise et désignation d'un groupe d'experts
- Nouveau cimetière : acquisition de parcelles

Les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sont consultables sur le site internet : www.ville-lacreche.fr - rubrique «Conseils municipaux» (à droite sur la page d'accueil)

Prochain Conseil Municipal
jeudi 26 février 2015 - 20h30

Subventions versées à la Commune

Centre National du Cinéma et de l'image animée : 9000€ (classement «Art et Essai» du cinéma Henri Georges Clouzot)

Caisse d'Allocations Familiales : 47 214 € (acompte pour le contrat enfance jeunesse)

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un coeur pour La Crèche»

Nous sommes tous « Charlie »

Nous dénonçons vigoureusement les actes barbares perpétrés par des assassins à Paris. Nous nous sommes associés aux Créchois lors des rassemblements dans la commune. Car aujourd'hui nous avons la chance d'être libres, libres de s'exprimer, libres de penser, libres de réfléchir par nous-mêmes et nous avons également le droit à l'éducation. Protégeons ces libertés et ces droits.

Respecter l'opposition…

Monsieur le Maire est libre de faire paraître sa version de l'audit financier de la Commune dans le mensuel. Cependant nous rappelons qu'il doit y laisser un espace d'expression à l'opposition. C'est la loi mais surtout la liberté d'expression de la presse publique !

Carrière des Rocs

Le comblement de la carrière laisse un nouvel espace à aménager. Après avoir déclenché le mécontentement des riverains (poussière, bruit, boues...), il serait bon ne pas les oublier et de les consulter lorsque le moment sera venu de définir l'utilisation de ce lieu.

Audit financier communal : et demain ?

Nous souhaitons compléter le document de Monsieur le Maire.(mensuel janvier 2015)

Les dernières pages de l'Audit sont très intéressantes puisque 3 simulations de la fiscalité, sans doute sans aucun intérêt pour lui, y sont présentées (2015-2019) :

A - aucune augmentation, blocage financier en 2016

B - + 7% par an sur 5 ans pour 1 million d'euros d'investissement par an

C - + 5% par an sur 5 ans pour 0,5 million d'euros d'investissement par an

De plus quelques pistes de réflexions y sont mentionnées :

- Hausse des taux de fiscalité

- Revoir la politique d'abattement de la taxe d'habitation

- Redéfinir les autres taxes communales (occupation du domaine public, droits de place...)

- Redéfinir la tarification des services communaux (culture, social, scolaire)

- Revaloriser les produits locatifs…

L'évolution des impôts locaux n'intéresse sans doute personne. Mais attendons le débat d'orientation budgétaire pour savoir quel scénario sera retenu...

A votre écoute.

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

Voeux 2015

Jeudi 8 janvier en soirée, la nouvelle Municipalité avait organisé à l'Hélianthe sa 1ère cérémonie des voeux. Plus de 350 personnes, représentant les élus municipaux et communautaires, les associations locales, les forces vives socio-économiques, les partenaires de la Commune étaient présents. Le Maire, Philippe MATHIS, a débuté la soirée en rendant hommage aux victimes des attentats commis à Paris et a demandé à chacun de se mobiliser pour défendre les valeurs fondamentales de la République. L'assistance a observé une minute de silence.

Le 1er Magistrat a retracé les réalisations de l'année 2014 et les projets pour 2015. Il a salué l'action des associations locales pour l'animation de la Commune et également la collaboration avec la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre et ses élus. Le Maire a aussi évoqué les agrandissements et l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire communal. Enfin il a annoncé comme évènements pour cette année, une cérémonie de récompenses aux sportifs, l'arrivée du Tour cycliste Poitou-Charentes et le forum des associations.

Un grand moment d'échanges et de convivialité !

Deux Créchois à l'honneur :

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Maire et le Conseil Municipal de mettre à l'honneur, Michel GIRARD et André VERET, en leur décernant une médaille. La 1ère à Michel GIRARD pour son engagement pour la collectvité qui a débuté en 1983, il était alors conseiller municipal. Son domaine de prédilection : le sport sous toutes ses formes. C'est donc tout naturellement qu'il s'est vu proposer un rôle majeur au sein de la Municipalité depuis 2014 celui de 1er Adjoint au Maire chargé des sports et de la sécurité. Créchois depuis 42 ans, ce retraité de la CAMIF a également une vie associative bien remplie avec notamment la présidence de plusieurs structures. C'est donc un homme engagé pour sa Commune qui s'est vu remettre la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon argent.

La 2ème, la médaille d'honneur de la Ville de La Crèche a été remise à André VERET, Maire de La Crèche de 1989 à 2001 qui a largement contribué au développement de la Ville telle que nous la connaissons aujourd'hui. Parmi les faits marquants de ces 2 mandats, il a participé à la construction de l'Hélianthe, de la maison de retraite avec une section Alzheimer et de la bibliothèque et à la rénovation de plusieurs écoles. Autres faits marquants et pas des moindres, l'arrivée de l'A83 et la création de la Communauté de communes Arc en Sèvre au 1er janvier 1994 avec Saint Maixent l'Ecole.

Bravo et félicitations à ces deux fidèles serviteurs de notre Commune !

Voeux EHPAD

Le vendredi 16 janvier, Philippe MATHIS, Maire et Président du CCAS s'est déplacé à l'EHPAD les rives de Sèvre pour présenter ses voeux à l'ensemble des résidents, du personnel et des bénévoles qui mettent tout en oeuvre pour proposer des services et un accompagnement de qualité.
A tour de rôle, Florence MARSTEAU, directrice de l'EHPAD, Gilles PAIRAULT, Président de l'association des Amis des Fauvettes et Catherine NEDELEC, Présidente du Conseil de vie sociale, ont relaté leur plaisir de travailler et d'animer cette structure. L'occasion était donnée également de dresser un bilan de l'année écoulée et de parler des projets à venir. Ainsi, il a été annoncé aux résidents qu'un séjour de vacances en bord de mer sera organisé au printemps. Ce projet a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par les résidents qui ont ensuite partagé le verre de l'amitié.

L'Etat civil de 2014

59 naissances
51 décès
12 mariages

ZOOM SUR...
Le collège Jean Vilar

Le collège situé rue de Barilleau comprend 620 élèves. Il est composé de 24 classes allant de la 6ème à la 4ème, et plus de 40 professeurs, une documentaliste, 7 assistants d'éducation, un Conseiller principal d'éducation, un Principal adjoint et un Principal. Les conditions d'apprentissage sont très favorables, l'équipe enseignante est dynamique et les professeurs très impliqués. Certains travaillent en «ilôts bonifiés», ce qui leur permet notamment d'évaluer les élèves en petits groupes et de privilégier la «prise de parole» des élèves.

Frédéric CHAPPE, Principal du collège, travaille sur un sujet qui lui tient à coeur : «l'innovation pédagogique», à travers un programme intitulé le «dispositif confiance». Ainsi dès la classe de 4ème, les élèves sont impliqués dans une démarche de recontres entreprises et sont notamment pris en charge par un animateur culturel. Ils ont, par exemple, organisé une sortie avec les élèves de 3ème, au sein de l'entreprise POUJOULAT à Saint Nazaire.

Ils ont à disposition le matériel technologique nécessaire pour mener à bien leurs travaux. Les élèves travaillent sur un projet pédagogique informatique, le collège a fait l'acquisition de 3 «Ipad» pour 2015. Avec l'aide de ce nouveau dispositif l'élève devient co-acteur et «ambassadeur dans ce qu'il entreprend». Une initiative pégagogique qui sera très appréciée des élèves. Le CDI est ouvert en permanence et tous les jours (y compris le mercredi entre 12 et 14h avec la présence d'un documentaliste et d'un animateur culturel).

Il existe également de nombreux clubs sur le créneau midi - 14h. Un projet de chorale est mis en place. Il rassemble plus de 80 élèves qui se préparent pour le spectacle de fin d'année.

L'Association Sportive, quant à elle, tient également une place importante pour les élèves et le rayonnement de l'établissement.

Enfin, le collège réalise par l'intermédiaire du Conseil général, des travaux d'agrandissement de ses locaux, notamment le réfectoire, le préau, et la modification de la chaîne du self-service. La fin de ces travaux estimés à 340 000 € sera effective mi-2015.

Les manifestations du Comité des fêtes en 2015

Il est important que notre vie municipale soit rythmée par des moments forts, conviviaux et festifs. La Municipalité, avec l'aide et le soutien du Comité des fêtes « La Crèche en Folie », créé il y a maintenant 10 mois propose aux Créchois plusieurs rendez-vous au cours de l'année 2015.

Les 31 janvier et 1er février, les plus jeunes sont déjà venus nombreux pour s'amuser avec des structures gonflables et divers jeux en bois à la salle de l'Hélianthe. Dans cette même salle, le 28 mars, le Comité des fêtes proposera une soirée dansante « carnaval » animée par un DJ. L'entrée sera gratuite pour toutes celles et ceux qui seront déguisés. Dans les mois à venir, il y aura bien sûr les incontournables comme la fête de la musique le 21 juin avec plusieurs groupes déjà programmés dont le groupe Electric Beans, en tête d'affiche, puis le 14 juillet avec ses traditionnelles animations et son feu d'artifice.

Ensuite il est proposé un nouveau rendez-vous incontournable, le 1er week-end de septembre, un Forum des associations Créchoises qui permettra de mieux faire connaître la richesse et la diversité du tissu associatif local. Le 1er week-end d'octobre, le Comité organisera une nouvelle édition des Créchelaises, avec ses nombreux manèges, ses concerts, ses repas et diverses activités pour toute la famille. L'année se terminera par un marché de Noël revu dans sa globalité qui permettra à tous d'en profiter au maximum.

En outre, au-delà de ces divers rendez-vous, la Municipalité fait tout pour apporter son soutien logistique et matériel à l'ensemble des associations Créchoises qui mettent en place plusieurs dizaines d'évènements dans l'année, avec l'aide du personnel municipal. C'est grâce à l'engagement de tous que chacun pourra assister ou participer à plusieurs spectacles, vides-grenier, apéro-concerts, et à diverses épreuves sportives.
Un grand merci aux nombreux participants aux différentes festivités et manifestations proposées !

Le Carnet

Naissances
12 décembre : Arthur FOURTOT
17 décembre : Malo BARREAU
19 décembre : Maxime CHILLA
22 décembre : Diane PREDEAU LAFON
26 décembre : Gabin COULIAU
19 janvier : Pacôme GENEAU

Décès
20 décembre : Bernard AMILIEN
20 décembre : Carmen ROUGER
29 décembre : Gilbert GREGOIRE
11 janvier : Chloé LEVEQUE
19 janvier : Nathalie BOUQUET

Assemblée générale du Club des Ainés Ruraux

Le Club des Aînés Ruraux a tenu son assemblée générale annuelle le 12 janvier à Champcornu en présence de Michel GIRARD, 1er adjoint, et de participants venus en nombre. Le Président Gilbert BOURDET, après avoir salué la venue et la fidélité des nombreux adhérents, en a profité pour également adresser ses remerciements aux membres du bureau pour leur dévouement et leur implication. Ce club très dynamique organise des voyages, des bals et autres repas et tous les jeudis «l'après-midi aux cartes» dans la salles des Halles.

Une union des commerçants, artisans et professions libérales créée

Le 19 janvier, la Municipalité, accueillait en Mairie une vingtaine d'artisans, commerçants et professions libérales de la Ville.
Cette 3ème réunion a permis la création d'une nouvelle association : l'Union Créchoise des commerçants, artisans et professions libérales. Les statuts ont été approuvés à l'unanimité et un Conseil d'Administration de 11 membres a été élu. L'élection des membres du bureau et du Président se fera le 2 février. 2015.

Visite des élèves de François Airault à la Mairie

Le 21 janvier en matinée, 25 élèves de CM2 de l'école François Airault accompagnés de Catherine NEDELEC, directrice, sont venus visiter l'Hôtel de Ville.

Ils ont été accueillis par le Maire, Philippe MATHIS et ont pris place à table des délibérations du Conseil Municipal. Après une présentation des institutions de la République, le Maire, s'est prêté au jeu des questions-réponses. Celles-ci avaient été préparées avec soin par l'ensemble de la classe. Un jus de fruit d'honneur a été offert aux apprentis citoyens !

Convention de déneigement avec les agriculteurs

L'hiver est bel et bien installé et même si la neige n'a pas encore pointé le bout de son nez, la Municipalité, représentée par Bruno LEPOIVRE, adjoint à l'urbanisme et au développement durable, a choisi d'anticiper son arrivée.Le 21 janvier, dans le cadre du Plan Communal d'intervention neige/verglas, une convention de déneigement des principales voies communales a été signée avec 4 entreprises agricoles.
Réparties sur 4 secteurs différents, la Mairie pourra les solliciter pour intervenir en complément des Services Techniques pour des opérations de déneigement des principaux axes des villages.

«Ginette la reine des boulettes» se met au handball

380 personnes sont venues applaudir «Ginette la reine des boulettes», samedi 17 janvier sur les planches de l'Hélianthe. A l'origine de ce spectacle, l'Entente Chauray-La Crèche Handball.

Ce club, né il y a 20 ans démontre chaque saison son dynamisme et sa volonté d'aller de l'avant avec ses 199 licenciés. Les objectifs de 2015 constituent une nouvelle étape dans le développement du club et pour ce faire les moyens financiers sont indispensables notamment pour l'obtention de nouveaux échelons fédéraux. C'est à ce titre que l'Entente a organisé ce spectacle de grande qualité.

INFO TRAVAUX

Espaces verts
Entretien et tailles de haies dans les lotissements communaux par les Services techniques

Voirie
Débernage d'une partie de la rue de barilleau

ATILAC : une entreprise en développement

Implantée depuis 2004 sur le site de La Crèche, à l'entrée de la ZAC Champs Albert, cette firme, spécialisée dans la tôlerie industrielle, compte 63 salariés, tout en appartenant à un groupe constitué de 5 sociétés. SFP qui propose des solutions dans le domaine de la plasturgie, ECI dans la plasturgie et ACNO ID LASER dans la métallurgie.

L'ensemble des activités atteint les 40 millions € de chiffre d'affaires et emploie près de 180 salariés. Dirigée par Cyrille LAFOURCADE, un entrepreneur qui investit régulièrement et accompagne sa croissance tant interne qu'en externe, projette une fois de plus de s'étendre sur le site de La Crèche. Le bâtiment actuel de 5000 m² serait agrandi de 3000 m² et ce nouvel investissement devrait être opérationnel en 2016. Cette nouvelle construction s'accompagnerait par l'achat de nouveaux matériels de production. Travaillant en partenariat et synergie avec des entreprises locales, pour certaines situées sur le même site, et épaulé par ses cadres comme Laurent LEMOT, directeur d'usine , Cyrille LAFOURCADE croit en l'avenir de l'économie et reste optimiste sur le secteur de la métallurgie. Pour reprendre son expression, aujourd'hui, l'entreprise tend à atteindre les zéro soucis (carnet de commandes, trésorerie, ressources humaines).

Cette entreprise joue aussi la carte de la jeunesse en prenant régulièrement des stagiaires dans les différents domaines d'activités. La moyenne d'âge des salariés se situe aujourd'hui entre 35 et 45 ans et l'entreprise envisage, par les nouveaux investissements, de recruter 6 personnes par an. En 2014, 5 personnes ont été recrutées, 5 nouvelles en 2015 et avec la mise en service du nouveau bâtiment, d'autres embauches devraient suivre.

Nous tenons aussi à rappeler que l'entreprise pratique les trois huit avec une amplitude horaire qui va du lundi matin au samedi midi. Ce témoignage vient contredire certains discours que nous entendons régulièrement sur la morosité de l'économie, et prouve une fois de plus que nous disposons sur notre territoire, d'entrepreneurs dynamiques et d'entreprises innovantes.

Philippe MATHIS, Vice-Président de la Communauté de communes chargé de l'économie, a visité avec son équipe cette entreprise le 23 janvier pour évoquer avec son dirigeant, ses projets de développement.

Entreprise CD FROID

L'entreprise CD Froid, déjà présente sur le pôle Atlansèvre, continue les travaux de construction de sa nouvelle agence de 800 m2 sur la zone Champs Albert. Cette volonté d'agrandissement est née du constat du développement croissant de l'activité de l'entreprise, dû à la situation géographique stratégique de La Crèche, et est motivée par la volonté d'améliorer les conditions de travail des salariés dans le respect des règles environnementales. PME d'une vingtaine de salariés, son activité principale est le montage, la réparation et la maintenance d'installations frigorifiques mobiles. Le coût total des travaux s'élève à environ 1,3 millions € financé exclusivement par la SCI familiale dont la gérante, Laure BAYON est propriétaire.

Une matinée au relais « (en)chantée »

Dans le cadre de la 10ème journée nationale des assistantes maternelles, l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles intercommunal (RAMi) a convié les professionnelles des Communes de François, Azay-Le-Brûlé, Cherveux, Ste-Néomaye et La Crèche à participer à une animation sur le thème «Les petits et le langage», le 20 novembre à la salle du RAMi de La Crèche.

Lors de cette matinée, une quinzaine de ces assistantes maternelles s'est rassemblée, avec les enfants qui leur étaient confiés, autour d'un tapis d'éveil géant «Tapisol», celui de Véronique LEGANGNEUX de la compagnie GLOBTROTT. Au programme, chansons, comptines et gestuelles, face à un public réceptif ; un langage pratiqué quotidiennement par les professionnelles, qui uni les petits et les grands. Cette matinée, qui s'est terminée autour d'un goûter convivial, a rencontré un franc succès !

Facture d'eau :
une inévitable progression de la redevance d'assainissement en 2015

Les Créchois recevront au printemps 2015 leur première facture d'eau qui fera apparaître la redevance d'assainissement directement perçue par la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre.

En effet, depuis le 1er janvier, la Ville de La Crèche a passé le relais à l'intercommunalité sur cette compétence très importante. Mais comme indiqué dans le n° précédent du journal municipal, la nouvelle Municipalité a récupéré, à son arrivée aux affaires, un budget assainissement très largement déficitaire, et qui aurait dû être redressé par la Municipalité précédente par une augmentation régulière de la redevance d'assainissement.
Rappelons que la loi impose aux services publics d'assainissement d'être équilibrés en recettes et en dépenses, et précise que les recettes ne peuvent provenir que des usagers du service.

Résultat : Pour résorber progressivement ce déficit qui aurait dû être traité depuis des années, la Communauté de Communes, pour éviter de pénaliser l'ensemble des ménages des 19 communes du Haut Val de Sèvre, va devoir répercuter sur les consommateurs Créchois une majoration de la redevance de 25 centimes € hors taxes par mètre cube d'eau facturé.

Ainsi les tarifs 2015 de la redevance d'assainissement pour La Crèche ont été votés en décembre dernier par le Conseil Communautaire comme suit :

Part fixe : 45 € HT en 2015 contre 24 € HT en 2014
Part variable : 1,27 € + 0,25 c, soit 1,52 € HT / m3 pour 2015
contre 1,43 € en 2014

A titre d'exemple, pour un foyer de 4 personnes consommant 120 m^3 par an, la redevance assainissement globale (part fixe + part variable) passera de 238,04 € en 2014 à 275,22 € en 2015, soit une augmentation de 16%.

Pour les années suivantes, les tarifs de l'ensemble des communes du Haut Val de Sèvre seront progressivement alignés les uns sur les autres afin d'aboutir à une facturation identique pour tous, mais aussi pour financer les remises en état du réseau d'assainissement, son extension, les mises aux normes des stations d'épuration, afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

Carte d'accès en déchetterie

Vous avez droit à 25 passages par an. Les 25 passages sont automatiquement renouvelés le 1er janvier de chaque année. Vous n'avez aucune démarche à réaliser. Il est également possible d'obtenir 25 passages supplémentaires gratuits dans l'année.

Pour plus d'informations contactez le SMC par téléphone au 05.49.05.37.10 ou par mail à accueil@smc79.fr

Le nouveau site internet de la Communauté de communes est en ligne

Haut Val de Sèvre
Communauté de Communes

Presenté lors de la soirée des voeux, le nouveau site de l'intercommunalité du Haut Val de Sèvre est en ligne depuis le 23 janvier.

Cette nouvelle interface qui se veut moderne, fonctionnelle et dynamique permettra à ses usagers de trouver facilement les informations qu'ils recherchent ainsi que l'ensemble de l'actualité des différents services.

Biliothèque intercommunale

Horaires d'ouverture
Mardi 15h-18h30
Mercredi 14h-18h30
Jeudi 15h-18h30
Vendredi 15h-18h30
Samedi 9h30-12h30

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes et au travail interne

Café littéraire de la sélection «les Balkans» :
Un 2ème rendez-vous vous est proposé le 7 février à 10h à la bibliothèque Jacques Fouchier à Saint-Maixent l'Ecole.
L'occasion pour les lecteurs d'échanger, autour d'un café et de petites douceurs, sur les livres de la sélection.

La bibliothèque se met aux couleurs du Carnaval !
A cette occasion, les bibliothécaires proposent deux ateliers de réalisation de masques :
Mercredi 18 février de 16h30 à 17h30 / Samedi 21 février de 10h30 à 11h30
Ces séances gratuites s'adressent aux enfants du CP au CM2. Inscription obligatoire.
Les masques réalisés seront ensuite exposés dans la bibliothèque. Un goûter sera offert à toute personnes déguisée !

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog : http://leblogdesbibs.over-blog.com

AGENDA DE LA VILLE

Dimanche 8 février

Marché en fête
«Saveurs et douceurs de l'hiver»
Aux Halles

Vendredi 13 février

2ème audition de l'école de musique municipale
Salle de l'Hélianthe - 20h30
Entrée libre et gratuite

Samedi 14 février

Super Loto
Organisé par l'Association Créchoise de pétanque
Salle de l'Hélianthe - 20h30
Animé par Jamy - buffet - bingo - buvette
Nombreux lots à gagner
Prix du carton 2 € - 6 € les 10
Tombola 1 € (enveloppe de 3 tickets)

Dimanche 15 février

Loto
Organisé par l'APE de Boisragon et Jean-Claude Bernard
Salle de l'Hélianthe - à partir de 13h
1700 € de lots à gagner
Tarifs : 2 € la grille, 10 € les 6 et 15 € les 12
Réservations au 05.49.05.55.93

Jeudi 19 février

Spectacle musical de l'école François Airault
Salle de l'Hélianthe - 20h
Entrée libre et gratuite

Vendredi 20 et mercredi 25 février

Ballades thermographiques
Rendez-vous au parking du stade - 18h30
Animé par un thermicien à l'aide d'une caméra thermique
Restitution des données à l'Hôtel de Ville
Verre de l'amitié offert par la Mairie
Informations et inscriptions auprès du CRER au 05.49.08.24.24 ou par mail à accueil@crer.info

Vendredi 20 février

Atelier grand public «Traitement de l'humidité dans les bâtiments anciens»
Centre Régional des Energies Renouvelables (Z.A de Baussais) - 16h
Animé par un ingénieur thermicien et un architecte du CAUE de Niort
Inscriptions auprès du CRER au 05.49.08.24.24 ou par mail à accueil@crer.info

Samedi 21 février

Opération «Nettoyage de la Sèvre»
Organisée par la section plongée du CRENSOA
Passerelle de Champcornu - de 10h à 16h

Vendredi 27 février

Loto
Organisé par la SEP tennis de table
Salle de l'Hélianthe -20h30
Tombola - bingo - buvette
Nombreux lots à gagner (bons d'achat, tablette mutimédia,...)
Tarifs : 2 € la grille, 5 € les 10
Réservations au 05.49.09.52.70 après 19h ou en laissant un message sur le répondeur

Mercredi 4 mars

Formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1)
Organisée par l'antenne de Protection Civile de La Crèche
De 8h30 à 18h30
Renseignements et inscriptions auprès de Marie Christine Renard (responsable de l'antenne) au 06.24.78.46.48

Réservez votre journée du samedi 28 mars 2015

Le Comité des fêtes « La Crèche en folie » organise une journée Carnaval à la salle de l'Hélianthe

Au programme : maquillage, déguisements, construction de Monsieur Carnaval...
Thomas, DJ, vous fera danser en fin d'après-midi et en soirée.
L'entrée est gratuite pour tous les petits et grands costumés.

Le programme détaillé sera dévoilé dans le prochain journal municipal de mars.

LE MENSUEL - Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche - Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) - 2800 ex. - n° dépôt légal 1305 - Février 2015 - n°154 - Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRECHE - Tél. : 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr.